



Le parcours global après cancer

Coordonner les soins oncologiques de
support au plus près des patients



Le parcours global après cancer : un projet régional impulsé par l'ARS

Intégré à la feuille de route régionale déclinant la stratégie décennale de lutte contre les cancers

- Motivé par l'importance des soins de support qui font partie intégrante du parcours de soins des patients (pendant et après le cancer)
- Doit faciliter la vie après les traitements des patients pour réduire les séquelles, prévenir les rechutes et améliorer la qualité de vie des personnes
- La loi de financement de la sécurité sociale 2020 n°2019-1446 du 24 décembre 2019 a créé un parcours de soins global après le traitement du cancer (L.1415-8)
- L'ARS Pays de la Loire s'est mobilisée par la mise en place d'un appel à projet lancé en juillet 2021 pour répondre à ces enjeux



Parcours de soins global après traitement d'un cancer

Rappel des objectifs de la stratégie nationale de lutte contre les cancers:

Réduire de **60 000 par an** le nombre de cancers évitables, à horizon **2040** (on l'estime aujourd'hui à environ 153 000 par an)

Réaliser **un million de dépistages** en plus à horizon **2025**, sur le périmètre des dépistages existants (aujourd'hui, environ 9 millions de dépistages sont réalisés chaque année)

Réduire de 2/3 à 1/3 la part des patients souffrant de séquelles 5 ans après un diagnostic

Améliorer significativement le taux de survie des cancers de plus mauvais pronostic, à horizon 2030 (en 2016, 7 localisations de cancer présentent un taux de survie à 5 ans inférieur à 33 %, à cela s'ajoutent les types, sous-types ou stades de cancers ne relevant pas de ces 7 localisations mais dont l'évolution reste très défavorable)



Parcours de soins global après traitement d'un cancer

Rappel du cadre de l'appel à projet

1. Le décret n°2020-1665 du 22 décembre 2020 et l'arrêté du 24 décembre 2020 ont précisé ces modalités
2. Ce parcours est mis en place à la fin de son traitement actif et au plus tard un an après cette échéance
3. Prescrit par le médecin traitant, le pédiatre, le cancérologue du patient (médecin spécialisé en oncologie médicale, chirurgien spécialisé dans la chirurgie des cancers)
1. C'est un parcours individualisé pour chaque patient en fonction de ses besoins dans un cadre global (forfait de 180 €)



Parcours de soins global après traitement d'un cancer

Rappel du cadre de l'appel à projet

Ce parcours peut comprendre en se déroulant sur 12 mois:

1. Un **bilan fonctionnel et motivationnel d'activité physique** qui donne lieu à l'élaboration d'un programme d'activité physique adaptée
2. Un **bilan diététique** et/ou des **consultations diététiques**
3. Un **bilan et/ou des consultations psychologiques**
4. Tarif d'un bilan 45 € et des consultations à 22,5€
5. Les frais de déplacements pour s'y rendre ne sont pas pris en charge ainsi que les séances d'activité physique



Parcours de soins global après traitement d'un cancer

Rappel du cadre de l'appel à projet

Parcours organisé par des structures ayant conclu une **convention avec l'ARS**

(13 promoteurs retenus)

Diversité des structures éligibles

MSP

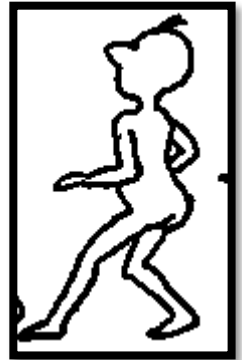
Centres de santé

CPTS

Associations

Etablissements de santé autorisés en cancérologie

Dispositifs de coordination



Parcours de soins global après traitement d'un cancer

Les résultats de l'appel à projet

Une ambition de **couvrir tous les territoires**

Un projet rendu **plus difficile par la COVID-19** au moment de son démarrage

Une volonté de **diversifier les promoteurs**

→ **13** promoteurs retenus

Des rencontres régulières avec les promoteurs (individuelles et collectives)

Un lien fort avec l'INCA pour le suivi/évaluation du dispositif

Pilotage national porté par l'Assurance Maladie (Loi de financement de la sécurité sociale)

1. Un questionnaire par patient pris en charge (Recueil à T0, T1 an, T5ans)
2. Un questionnaire de satisfaction des patients (Recueil à T0, T1 an, T5ans)



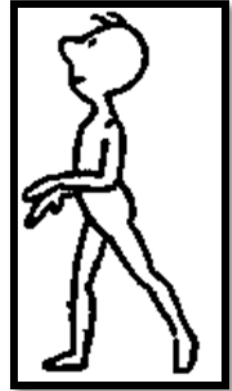
Parcours de soins global après traitement d'un cancer

Les résultats

Les inclusions de patients augmentent progressivement

Ce droit de prise en charge rencontre des écueils à plusieurs niveaux

- ✓ La bonne connaissance par les professionnels du dispositif global
- ✓ L'information de l'accès à ce droit par les patients
- ✓ La prescription qui est obligatoire pour que les praticiens soient financés par le porteur du dispositif qui a reçu la dotation



Parcours de soins global après traitement d'un cancer

Discussion

Identité visuelle adoptée par le comité de suivi (novembre 2022) pour la campagne de communication de ce projet



Parcours de soins global après traitement d'un cancer

Les résultats

L'INCa recueille l'ensemble des données pseudonymisées afin de produire un rapport à destination du ministère de la santé et de la prévention

Depuis juin 2022, une centaine de patients en ont bénéficié

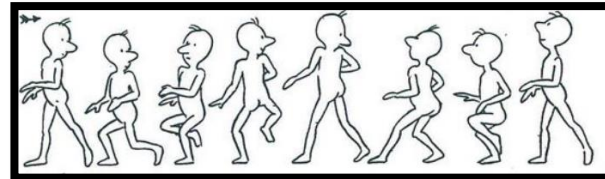
Le développement va reposer sur la capitalisation des dispositifs qui ont inclus beaucoup de patients

Le dispositif est poursuivi en 2023

Il représente un financement par le FIR (Fond d'Intervention Régional) de **351 990€** en 2022

Page dédiée site internet ARS Pays de la Loire

<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/beneficier-dun-parcours-de-soins-global-apres-un-traitement-du-cancer>





Retrouvez plus d'information sur
www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr
et sur nos réseaux sociaux